

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2019

PRESENTS : Mesdames ALBOUY Geneviève, AUDABRAM Chantal, QUINIOU Françoise, MARTINEZ Marie-Agnès, Messieurs AUTHIE Eric, BARBAT Thierry, FINANCE Robert, PECHEU Sébastien, SEGUELA Lionel.

Absents : Monsieur SALLES Denis (excusé ; donne procuration à Monsieur Sébastien PECHEU).

Date de la convocation : 7 octobre 2019.

Secrétaire de séance : Madame ALBOUY Geneviève.

Début de séance à 18h

I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Le compte rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

II – DELIBERATIONS

- Le maire présente une délibération relative à la création d'une Association Foncière Pastorale. Il en donne lecture complète rappelant qu'à ce stade il s'agit d'approuver le périmètre arrêté à la suite de la dernière réunion avec certains propriétaires du 26 septembre 2019. Il explique que cette création permettra à tout à la fois de soutenir l'activité pastorale et l'activité liée au Tourisme et ainsi de maintenir sur place les emplois directs et indirects correspondants pour avoir un village actif et vivant.

La délibération est mise au vote dont les résultats sont les suivants : 5 voix pour – 4 voix contre – (Monsieur Thierry BARBAT s'est retiré lors du vote) – la délibération est donc adoptée.

Monsieur Lionel SEGUELA fait état du décompte établi par la Fédération Pastorale sur les positions pour ou contre des propriétaires qui se sont exprimés lors du sondage d'intention effectué en août 2019. Il fait remarquer à l'assemblée que les intentions « contre l'AFP » sont majoritaires.

Le maire fait remarquer que cette présentation est sujette à caution, dans la mesure où on peut constater par exemple qu'une unique propriété peut être détenue par plusieurs propriétaires de la même famille ou par plusieurs propriétaires en indivision, ce qui multiplie artificiellement le nombre de propriétaires « contre ». Madame Geneviève ALBOUY intervient pour souligner que le faible taux de réponse et la mobilisation plus forte des propriétaires « contre » rend l'interprétation de cette enquête délicate.

- Le maire présente ensuite deux projets d'échange avec d'une part Monsieur et Madame POPOFF, d'autre part Monsieur Denis SALLES. Ces deux projets sont approuvés à l'unanimité.
- Le maire fait état de la demande de mise à disposition de la parcelle A2966 présentée par Monsieur Janos SIMON afin d'y installer un rucher. Le conseil municipal donne un accord de principe à l'unanimité, en notant qu'il faudra donc établir une convention précisant les conditions de cette mise à disposition.
- Le maire présente une délibération fixant le montant des indemnités de nuitée pour les personnels communaux, qui est adoptée à l'unanimité.
- Le maire demande enfin au conseil d'examiner une décision modificative au budget pour augmenter le chapitre 67 (secours et dots) et le chapitre 41 (investissement – terrains nus). Le conseil l'accepte et adopte à l'unanimité cette décision modificative qui maintient l'équilibre du budget.

III – QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe le conseil du départ en retraite de Madame Elisabeth FOURIE en février 2020. Après discussion il est décidé de procéder à un recrutement sur un emploi mixte administratif/technique selon une répartition annuelle à fixer sur la base du relevé des heures effectuées en 2019.
- Le maire fait état de la nécessité de prolonger le remplacement de Monsieur Janos SIMON (en maladie). Il est décidé, après discussion, de prolonger le contrat avec le centre de gestion pour maintenir Monsieur GARDEL jusqu'au 31 décembre. Par ailleurs un nouveau contrat pour le déneigement sera proposé à Monsieur Alain MOREAU.
- Le maire propose au conseil de fixer les dispositions pour l'exploitation touristique 2020. Sur la bases des informations recueillies par Monsieur Fabrice CHAMBON, il est décidé à l'unanimité de ne pas modifier ni les tarifs ni les horaires.
- Le maire signale qu'il convient de prendre position quant au « système d'Information Locale » qui a été proposé par le PETR. Madame Geneviève ALBOUY préparera une proposition à ce sujet, tenant compte de l'existence de la signalisation mise en place à l'intérieur du village, qui a fait l'objet d'une mise à jour complète cette année.
- Le maire fait état des documents reçus récemment au sujet du PLUi. Ces documents, qui résultent d'une seule courte séance de travail avec le Bureau d'études, sont très en retrait des attentes en ne traitant que de la zone du village, et n'apportant donc pas de réponses à toutes les questions énumérées dans la note du 20/04/2019. Cette insatisfaction sera notifiée à la CCPO pour transmission au bureau d'études, et une séance de travail du conseil municipal se tiendra à ce sujet le samedi 26 octobre à 18h.
- Le maire fait état de la visite effectuée au « coin des temps » et indique qu'il estime que les frais à engager pour l'acquisition et la remise en état de ce bâtiment dépassent les capacités de la commune. Il propose donc de ne pas poursuivre, comme il avait été envisagé, par une demande d'estimation par le service des Domaines.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

- Suites au décès de Gérard BALLION : le maire informe le conseil qu'avec l'aide de quelques amis de Gérard BALLION, en sa présence permanente, on a pu retrouver, au milieu d'un certain désordre, des éléments essentiels pour tirer les conséquences de ce décès : papiers d'identité divers, clés, documents personnels, factures des fournisseurs. Sur cette base la secrétaire de mairie a pu avertir les différents organismes concernés. Après avoir vidé l'appartement des effets personnels, il reste quelques meubles sans valeur. Aucun papier relatif a des relations familiales n'a été trouvé. Le travail de succession va se poursuivre avec le notaire contacté (Maître BARBE-BARBELANNE).
- Le maire signale qu'une fuite localisée a été constatée sur toit de la maison occupée par Alain MOREAU, et qu'il a demandé un devis à l'entreprise BERTRAND pour une réparation.
- Le maire signale :
 - La lettre de remerciement du président du conseil départemental de l'Aude suite au don fait par la commune.
 - La dotation Natura 2000 (1346€). C'est la première fois que cette dotation est versée.
 - La signature des premiers actes administratifs concernant les ventes d'anciens « biens sans maître » avec Elie ROY et les époux GASC.
 - Les travaux de dévégétalisation des murs du château qui viennent d'être terminés, à la satisfaction de Fabrice CHAMBON et de l'ABF (coût 7500€ HT subvention à 40 %).
 - Le déficit en eau signalé par le SMDEA, probablement consécutif à une fuite sur le réseau, et la solution de sauvegarde mise en place à partir de la Fontaine d'Orjac, après validation par l'ARS.
 - Les travaux de débroussaillage en cours sur l'estive.
 - Le tableau offert par Madame VICIOT, pour lequel il a écrit une lettre de remerciements.
 - Le contact pris le 1^{er} octobre par un technicien de la Société ATC France (Monsieur ROTH) au sujet de la modification des installations techniques de la Prade pour arriver à obtenir une couverture en

téléphonie mobile des 4 opérateurs en 4G. Une nouvelle réunion est prévue le 18 octobre avec des représentants d'orange et de Free.

- Le maire signale diverses réunions :

- Le 11/10 (passé) : réunion des gestionnaires musées/boutiques organisée par l'ADT11 Gilles CONTE y a participé et en est très satisfait
- Le 14/10 : réunion prévue avec le Président de la CCPO au sujet de Montségur 2020
- Le 15/10 : examen au CD11 des candidatures pour Plan de Gestion UNESCO (participation Geneviève ALBOUY)
- Le 17/10 : exposé Noémie AZZOPARDI en salle municipale (18h)
- Les 24 ou 25/10 : proposition de l'Association des maires d'une formation sur « la préparation des élections municipales »
- Le 29 octobre : invitation Président SMDEA à Mirepoix
- Le 5 novembre : invitation ENEDIS à Lavelanet
- Le 8 novembre : journée CCPO
- Le 18 novembre : réunion avec le Vice-Président du CD11 Monsieur BARO et Anaïs MONROZIER chargée du projet UNESCO (conditions à préciser). Pourraient être présents Geneviève ALBOUY, Françoise QUINIOU, Robert FINANCE ; à confirmer : Marie-Agnès MARTINEZ et Lionel SEGUELA.

V – TOUR DE TABLE

Monsieur Lionel SEGUELA fait le point sur divers travaux ou problèmes en cours. Les travaux de voirie dans le secteur du Caroulet sont prévus à partir du 15 octobre. Il fait confirmer par le conseil l'opportunité de commander un nettoyage à l'épaveuse des bords des voies communales. Sur ses questions, le maire confirme que le SMECTOM n'a pas repris contact comme prévu en septembre, et que la cérémonie du 11 novembre aura lieu comme les années précédentes.

Sur une question relative à la réponse qui a été donnée aux deux lettres R/AR envoyées par un employé des « Bois Ariégeois » au sujet des limitations de charge du pont du Taulat, le maire indique qu'il ne répond jamais à des lettres comminatoires, et que sa position est qu'il faut respecter la réglementation en vigueur.

Il fait état des résultats financiers de la saison touristique, en baisse significative (12000€ environ). Le maire signale que le même type d'évolution négative a été constaté sur les sites de l'Aude, selon les informations recueillies la veille par Gilles CONTE.

fin de séance à 20h
